



NOTRE VILLAGE (VUE D'AMANCE)

Le BULLETIN DE Laneuvelotte

NOVEMBRE 2021

L'édito du maire

A l'approche des fêtes de fin d'année, que nous espérons vous voir partager avec joie et sans crainte, les odeurs de gâteau de Noël, de sapin dans le salon vont réapparaître. L'effervescence avec les siens autour des tables et des présents aussi. Mais pas seulement...Les fêtes de fin d'année, c'est aussi une part d'enfance qui réapparaît. Antoine de Saint-Exupéry ne disait-il pas que «Toutes les grandes personnes ont d'abord été des enfants mais peu d'entre elles s'en souviennent.» Alors souvenons-nous et partageons nos souvenirs. Souvenons-nous que, dans nos contrées, un personnage nous accompagne début décembre et fait le tour de nos villages. Le tour de Laneuvelotte ? Ce sera le dimanche 12 décembre 2021 car St Nicolas a décidé de réapparaître au sein de notre commune, au plus proche de vous. Car St Nicolas a décidé de venir voir les 70 enfants de moins de 12 ans, les 108 enfants de moins de 18 ans, les 426 habitants qui sont ou ont été enfants. Avec l'envie de vous voir déambuler quelques mètres dans le village en

musique, de vous voir ouvrir une fenêtre ou sortir de votre demeure et le saluer, de vous voir profiter du spectacle qui s'en suivra. C'est dans cet esprit déjà que vous aviez été conviés à la rencontre des associations et à l'inauguration de l'aire de jeux en septembre dernier dans un lieu dédié aux loisirs pour tous les âges. Vous aviez répondu présents et nous vous remercions chaleureusement pour cela.

Notre village s'anime ! Spontanément pour fêter Halloween, à l'invitation de la bibliothèque pour apprécier les contes, à l'invitation des associations pour partager leurs activités ou à l'invitation de la municipalité sur la place publique. Oui, notre village s'anime avec ses habitants, avec vous qui êtes invités à partager et à vous investir. Comme quand, enfants, curieux de tout, l'envie de partager était spontanée...sauf peut-être pour le pain d'épice, la clémentine ou le chocolat reçu par le saint-patron des écoliers. Il est donc temps pour moi de vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année.



Cette info sur le lancement du chantier de la RD674 et les meilleurs créneaux de circulation, c'est le site Internet de la mairie qui vous l'annonçait...



C'est simple comme un sms pour être alerté en cas d'évènement imprévu. Inscrivez-vous via le site Internet de la commune !

INFOS

Les conscrits

Lorsqu'aucune naissance ou décès ne sont à signaler, l'équipe municipale vous propose de saluer des conscrits du village, des personnes nées la même année.

Pour débiter, nous avons choisi 2018, soit la génération qui s'est assise pour la première fois sur les bancs de l'école en septembre dernier. L'occasion de saluer Olivia CANO, Baptiste ROLLEY, Victoria REIS, Arthur L'HUILLIER, Arthur KONGS, Garance HALTER et Raphaël FERRARO.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La présentation en mairie des nouveaux habitants

De tout temps, la mairie de Laneuvelotte a tenu et tient encore à jour l'état des habitants de notre commune. Afin de maintenir un état actualisé, nous invitons chaque nouvel habitant à venir se présenter en mairie aux horaires d'ouverture.

Cette démarche exercée en quelques minutes permet ensuite de communiquer auprès de tous les informations municipales, mais aussi à chacun de bénéficier des animations organisées au sein de notre village.

POUR ALLER PLUS LOIN

Un sujet, une idée ? Chacun d'entre nous est acteur de la vie de notre village et les élus seront ravis d'échanger avec vous...

HORAIRE DES PERMANENCES DE LA MAIRIE

LUNDI DE 15H00 A 19H00 (PRESENCE DES ELUS A PARTIR DE 17H00)

VENDREDI DE 15H00 A 18H00

Un nouveau service de restauration près de chez vous

Chaque 2^{ème} et 4^{ème} mardi du mois, de 18h à 20h, les habitants de Laneuvelotte peuvent trouver au centre du village le food-truck « Au rustique » qui propose des burgers ou des salades. Lancé le 9 novembre, ce service a connu de suite un franc succès avec un carnet de commandes plein et des clients satisfaits.

Les affouages reportés

Les affouages prévus cet hiver ne peuvent être maintenus. Nous reviendrons auprès de vous pour vous avertir du nouveau calendrier.

Les affouages reportés

La lecture du conte à la bibliothèque a lieu le 1^{er} mercredi de chaque mois, à savoir le 1^{er} décembre 2021, le 5 janvier, le 2 février, le 2 mars, le 6 avril, le 4 mai, le 1^{er} juin et le 6 juillet pour le 1^{er} semestre 2022.

Des dépôts sauvages repérés

Coup sur coup, 2 dépôts sauvages ont été repérés sur le territoire de Laneuvelotte. Le premier, route de Velaine, durant le week-end des 30 et 31 octobre était visible avec plus de 30 pneus déposés sur un chemin communal. Le deuxième, début novembre, était plus discret mais était constitué également d'un grand nombre de pneus. Plainte a été déposée à la gendarmerie et nous invitons toute personne témoin de ces incivilités à nous informer en mairie afin de préserver notre cadre de vie.

La mobilité solidaire

Une nouvelle plateforme est lancée depuis septembre dernier et permet de mettre en relation les conducteurs possédant un véhicule et les personnes sollicitant un coup de pouce de temps en temps pour être véhiculées. Rdv sur mobilitesolidaire.mobicoop.fr pour y participer.

Les scrutins électoraux en 2022

Quatre scrutins s'annoncent en 2022 avec tout d'abord les élections présidentielles (1^{er} tour le 10 avril et le 2^{ème} tour le 24 avril 2022) puis les élections législatives (1^{er} tour le 12 juin et 2^{ème} tour le 19 juin).

Votre maire à l'Elysée

Nicolas L'HUILLIER, votre maire, était fier de représenter la commune de Laneuvelotte à l'Elysée le 17 novembre dernier. Faisant partie



des 1 000 maires invités, il a eu l'occasion d'échanger sur notre territoire avec des élus de toute la France, avec des membres du gouvernement et avec Monsieur le Président de la République.



Des chèques bonifiés pour consommer localement

Consommer localement et être aidé pour cela, c'est l'objectif de l'opération « achat boosté » pour les habitants de notre communauté de communes ! Vous pouvez commander jusqu'à 6 chèques de 10€ à dépenser parmi les commerces adhérents de la plateforme numérique www.jeconsommevaldelorraine.fr. La Communauté de Communes abonde chacun de ces chèques de 10€ supplémentaires dans la limite de 6 chèques par foyer. Il reste des chèques valables jusqu'au 31 décembre 2021, alors rdv sur <http://www.achatbooste-seillegrandcouronne.fr> pour consommer local !

Pour suivre les infos de votre commune, rendez-vous sur www.laneuvelotte.fr

Les projets en cours

Les travaux à l'entrée de la commune avancent...

Débutés en septembre, les travaux à l'entrée de la commune, côté Seichamps, le long de la RD674, ont bien avancé. Ils sont suivis chaque semaine tout particulièrement par Francis GENAY et Gérald MANGIN, adjoints. La première phase, consistant en l'enfouissement des réseaux, touchait à sa fin début novembre. Les fonçages mis en oeuvre, les tranchées ouvertes, les remblais et remises en état pouvaient être réalisés progressivement par l'entreprise STPL qui a clôt son intervention.

L'entreprise Thiriet lui succédera sur le chantier début décembre pour les opérations de pose des bordures et de plantations afin de participer à la sécurisation et à l'embellissement de cette entrée de village. L'entreprise SDEL Lumière a réalisé les travaux préparatoires d'implantation des lampadaires qui seront posés début 2022. Une attention particulière continue à être portée par les élus municipaux et les entreprises auprès des riverains et des automobilistes afin de limiter les gênes liées à ces travaux. Le conseil municipal ne manquera pas de communiquer sur le site internet www.laneuvelotte.fr les prochaines évolutions du chantier.

La Bibliothèque reste dynamique

Cinq bénévoles continuent à sa relayer afin de permettre le fonctionnement de la bibliothèque, située derrière la mairie

et ouverte chaque mercredi de 17h00 à 19h00. Après le départ de Gaëlle STUTZMANN et de Marie-France BARBIER que nous remercions pour leur engagement, deux habitantes s'ajoutent à Corinne GENAY, Méméne BERTRAND et Rosine GROSS. Ce sont Emilie L'HUILLIER et Aurélie KHATIRI qui participeront à la dynamique de ce lieu de culture, d'échanges et de joie. Il n'y avait qu'à venir le 10 novembre dernier pour voir les enfants et leurs parents attentifs aux contes lus par Mme KHATIRI (cf photo). La bibliothèque vit, c'est une chance pour une commune de notre taille, et continuera à vivre en cette fin d'année en accompagnant l'arrivée de St Nicolas par un temps d'activités créatives **le mercredi 1^{er} décembre 2021 à partir de 17h**. Chaque enfant est bien entendu convié !

Un village fleuri en toute saison



Les belles fleurs plantées cet été dans les bacs municipaux par les élus et quelques habitants ont longtemps résisté. Avec la complicité de Benoît LOEFFLER, employé technique communal et de certains d'entre vous qui n'hésitaient pas à mettre la main dans les bacs ici ou là. Mais les fleurs ont fané...

Il n'était pour autant pas question de se résigner et une nouvelle palette de couleurs est désormais visible dans nos rues. Cyclamen, lierre Hedera, Skimmia, Bruyère Erica et Pernettya ont ainsi été mises en place en ce mois de novembre par Benoît, sur les

conseils avisés de Gilles ADAM, conseiller municipal.

Le 11 novembre, jour de commémoration

Plusieurs habitants se sont



spontanément associés au dépôt de gerbe prévu par la municipalité en ce 11 novembre à la 11ème heure auprès du Monument aux morts situé au cimetière de Laneuvelotte.

Parmi eux, Pierre-Louis BAZZARA, ancien combattant, ainsi que Nicole et Armand MARCHAL. Armand a toujours été très investi au sein des porte-drapeaux et en a été le Président à l'échelle nationale pendant 18 ans, Président de Nancy pendant 20 ans et Porte-drapeau pendant 50 ans. Il s'est ainsi recueilli, tout comme les habitants et les élus présents, devant ceux morts pour la France et a entonné avec eux l'hymne national, la Marseillaise. Ceci après avoir écouté Monsieur le Maire lire l'hommage de Madame Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée auprès du ministre des Armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants.

Armand, comme tous les adultes présents, ont apprécié de voir quelques enfants participer à cet hommage. Nul doute qu'il pourra être envisagé en 2022 une cérémonie associant toutes les générations et ainsi partager notre histoire et la mémoire de tous ceux ayant vécu ces combats !



DELIBERATIONS**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 OCTOBRE 2021**

En cette première séance publique du mandat, le huis-clos imposé par l'Etat dans le cadre de la crise sanitaire étant désormais levé, le conseil municipal s'est prononcé en faveur de l'avancement de grade de l'employé technique. Agent de maîtrise, Benoît LOEFFLER pourra être nommé agent de maîtrise principal d'ici la fin de l'année 2021. Cette nomination est validée au regard des critères d'avancement votés en séance du 7 avril 2021 et comprenant notamment la valeur professionnelle de l'agent et son ancienneté.

Le conseil municipal a examiné également la situation d'une famille de la commune qui rencontre de grandes difficultés. Des échanges récents entre cette famille et les élus ont permis de repérer ces difficultés et de réfléchir aux solutions à apporter.

Afin que la famille puisse bénéficier du soutien de la

commune, en substitution du Centre communal d'action sociale intégré depuis plusieurs années au sein de la commune, il est proposé de prendre en charge le remplacement du chauffe-eau, hors-service et de faire procéder à sa pose par la Société Clim Confort 54 pour un montant de 396€ TTC. Il est également proposé de prendre en charge la rénovation de la toiture très endommagée par la société DIDRAT pour un montant de 1 782€ TTC.

Les membres du conseil municipal expriment tous un accord sur la nécessité d'agir. Monsieur le Maire précise qu'un rdv a été pris par la municipalité avec l'Espace France services de la Communauté de Communes de Seille et



Grand Couronné et l'assistant social afin de poursuivre l'accompagnement.

Après un échange avec M. VITALI, habitant de la Castille ayant sollicité la parole après la séance, une réunion sera organisée sur site avec les élus municipaux, la gendarmerie et les services du Conseil départemental sur la RD674 et la vitesse des automobilistes sur cette portion de route gérée par le conseil départemental.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les élus à pied d'œuvre sur des projets municipaux

Le week-end du 16-17 octobre entamé, il n'était pas question pour autant de repos municipal puisque les élus quasi-intégralement réunis travaillaient autour des projets municipaux.

Accompagnés d'une spécialiste des projets publics, les élus ont pu mener un certain nombre de réflexions autour de la conduite de ces projets. La création de cheminements doux ou encore la construction d'une salle socio-culturelle étaient ainsi des sujets d'échanges dans une volonté de construction collective et d'aboutissement des projets au service de l'intérêt général. Tous les élus, sans exception, ont apprécié cette journée de travail.

Des rendez-vous à ne pas manquer !

Des rendez-vous avec toutes les générations sur les trois prochains mois, c'est la proposition faite par l'équipe municipale avec une réelle volonté d'échanges. A vos agendas...



1er rendez-vous, 1^{ère} invitation que vous trouvez avec ce bulletin municipal pour fêter, dimanche 12 décembre, le passage de St Nicolas dans les rues de notre commune et profiter tous ensemble d'un spectacle au centre du village. Suivra l'échange de nos bons vœux samedi 8 janvier 2022. On garde la santé pour souhaiter un bon voyage aux 20 enfants ayant participé au concours de dessins de l'aire de jeux et récompensés par une invitation de Mme la députée, Carole GRANDJEAN, à découvrir, avec les élus, l'Assemblée nationale. Enfin, les aînés de notre commune ne sont pas en reste puisqu'ils pourront fêter le 40^{ème} anniversaire du cabaret de Kirrwiller le samedi 5 mars 2022. Les invitations ont déjà été lancées afin d'organiser au mieux le déplacement et la présence sur place.